Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 37 [i.e. 36]

Artikel: Echo d'examen
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-224765

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cheval, quelque égratignure de taille, fait quelque chute, qui auront laissé leur trace.

— Leur trace, leur trace, bougonna le colonel qui se fâchait. Autant dire tout de suite que je suis bossu, bancal et boîteux pendant que vous y êtes. C'est risible ; tout simplement.

— Boîteux, non pas, mon colonel, j'affirme simplement que vous devez avoir à la jambe gauche une cicatrice visible qui vous fait appuyer cette jambe plus fort que l'autre, à peine, à peine, bien sûr, mais vous savez, moi, j'ai un coup d'œil auquel je puis me fier.

— Ne vous y fiez pas et n'affirmez rien. Ma jambe gauche est absolument intacte, vous dis-je. Pas plus trace de cicatrice que sur la joue d'une jolie femme.

— Que voulez-vous, mon colonel, je suis observateur et je suis têtu. J'affirme donc et maintiens mon impression. Je parie devant ces messieurs cent francs que votre jambe gauche a une éraflure sérieuse.

— Je ne puis pourtant pas tenir un pari insensé. Il est inutile de parier. Vous auriez perdu d'avance. Je ne puis pas vous dépouiller de cent francs.

— Ça, mon colonel, dit Paulin, très à l'aise en posant son billet sur la table, c'est une capitulade devant l'ennemi. Je maintiens mon pari, colonel.

— Très bien, dit le colonel. En ce cas, mon ami, si vous tenez à être plumé, allons-y. Messieurs, approchez et constatez.

Et, s'installant, le colonel releva son canon de pantalon sur une jambe gauche bien musclée, parfaitement saine, sans la trace la plus légère de quelque éraflure que ce soit.

— C'est tout tranché, dit Paulin. Pour une fois, mes déductions ont été parfaitement idiotes, colonel, je le reconnais et vous présente mes excuses pour une suspicion prolongée. Vous avez gagné le pari.

— Ainsi que je vous l'ai abondamment prédit, entêté. Peut-être que ce premier échec vous enseignera la prudence et vous servira de leçon. Vous ne l'avez, en tous cas, pas volée.

— Que voulez-vous ! C'est plus fort que moi. La chance tourne, c'est vrai. J'ai tout de même foi en ma bonne étoile, dit Paulin, beau joueur, en s'éloignant, le sourire aux lèvres.

— Eh bien ! Que vous en semble ? fit le colonel à son entourage. Pas bien fort, ce Paulin redoutable. Arnaud nous a vraiment sousestimé avec ses présentations extraordinaires. Il m'entendra là-dessus à l'occasion.

En effet, peu glorieux d'une victoire trop facile le colonel Barzet ne manqua pas de glisser un mot confidentiel dans le prochain rapport qui partit pour le colonel Arnaud.

« Mon cher,

Quelle idée singulière t'es-tu fait de Paulin ? Tu nous a grandement surpris, mes officiers et moi-même, en nous le représentant comme auréolé d'une mascotte constante et doué du don de seconde vue. Où avez-vous eu les yeux ? Nous nous attendions à des prodiges ; nous avons été fort déçus. Dès son arrivée chez nous, il a sottement cédé à sa manie de parier, par vantardise assurément. Malgré mes avertissements, il s'est obstiné, pour perdre, mon cher, perdre d'avance son premier pari. Que dis-tu de ce tour-là ? A l'avenir, je t'en prie, soigne un peu les étoiles dont tu crois nous honorer.

Sans rancune.

Ton vieux Barzet. »

Le lendemain, le colonel Barzet recevait du colonel Arnaud le laconique billet suivant :

« Mon cher,

Avant de partir, le major Paulin a parié trois cents francs avec moi qu'il t'obligerait à retrousser la jambe gauche de ton pantalon.

Sans rancune. Arnaud.

Pim.

POUR DORMIR

JE suis sûr que vous ne vous êtes jamais demandé qu'elle est la position que prennent les animaux pour dormir. Le chien s'étend à plat ventre, la tête posée sur ses deux pattes de devant; quelquefois, il se met en rond et s'allonge sur le côté. Le chat se roule en boule. La mouche s'accroche au plafond, la tête en bas, sans peur de la congestion et sans crainte de lâcher la rampe. Le crapaud, la grenouille, s'assoient confortablement sur leur séant et somnolent la tête en l'air pendant l'été ; en hiver, ils s'enfoncent dans la vase ou dans les sources, jusqu'au sein de la terre où le froid ne les atteint pas, et ils se serrent les uns contre les autres. Le singe dort accroupi, avec un lamentable petit air de vieillard désabusé. L'orang-outang repose en dormant tous ses membres, sauf un bras par lequel il se tient suspendu à une branche. Le crocodile dort dans le fleuve, le museau à fleur d'eau ou sur le bord de la lagune ; inerte, on le prendrait souvent pour un tronc d'arbre. Le lézard s'étend au soleil, ventre à terre, bouche ouverte. Les phoques, les morses, font du rivage leur dortoir ; ils s'étendent, pressés les uns contre les autres et se servent mutuellement d'oreiller. La baleine, les tortues marines s'abandonnent mollement au fil de l'eau et se laissent bercer voluptueusement par le flot. La chauve-souris roupille la tête en bas, accrochée à la voûte d'une grotte ou au plancher d'une grange. Les carnassiers pioncent étendus en rond, la tête appuyée sur leurs pattes de derrière. L'éléphant s'endort debout, appuyé à un tronc d'arbre. Le cheval, le mulet dorment presque toujours perchés sur leurs infatigables pattes. Les poules, les oiseaux dorment sur une branche, la tête sous l'aile. La puce ne dort pas, la rosse, du moins pendant la nuit, où elle se livre à nos dépens à des orgies de chair humaine qui devraient bien la faire claquer d'indigestion. Les autres animaux reposent comme ils veulent, sauf moi, qui dors couché sur le dos ou sur le côté, en me retournant de temps en temps, comme un rôti devant la braise, quand on désire que toutes les parties soient également dorées.

On dit que dans un de nos villages, le syndic fait sonner la cloche à minuit pour réveiller les dormeurs. Ceux-ci se retournent et se rendorment. Le vin bu durant la soirée risquant de perforer l'estomac si le dormeur passait la nuit endormi sur le même côté.

Echo d'examen. — Comment vous y prendriez-vous pour faire transpirer un malade ?

— J'emploierai les sudorifiques les plus efficaces.

— Lesquels ?

— Par exemple, des stimulants aromatiques, tels que le thé, le café, etc.

— Et si cela ne suffisait pas ?

— J'aurais recours aux huiles volatiles, tels que l'éther, les composés alcooliques.

— Et si elles ne produisent aucun effet ?

— J'essaierai l'antimoine diaphorétique, les poudres de James, les poudres de Dower...

— Et si tout cela était inutile ?

Le candidat commence à suer à grosses gouttes.

— Si tout était inuile, je prendrai la bourrache, et puis la salsepareille, la quinine, la jaborandi, du safran, la pilocarpine, etc.

— Et si tout cela était insuffisant ?

— Alors, je lui conseillerai de subir un examen chez vous.

LE CARABINIER DU VIEUX TEMPS

C'ETAIT un type : la quintessence du bon Vaudois ; mais n'en était pas qui voulait : il fallait faire l'essai et puis cela coûtait cher, il y a 70 à 80 ans : l'uniforme, les accessoires et la carabine grevaient le budget familial et dans les familles campagnardes le papa — ainsi que l'avait décidé mon grand-père, s'il y avait plusieurs fils ayant le goût du tir — « un seul sera carabinier ».

Mais quelle gloire de rentrer au village après l'école militaire, sanglé dans l'uniforme vert, coiffé du coquet chapeau à plumes. Si le jeune soldat avait la chance d'arriver du service un jour d'abbaye, toutes les œillades étaient pour lui et il ne manquait pas de danseuses; probablement une préférée l'attendait, une François aux yeux noirs, ou une Jeannette, petite blondinette aux yeux bleus. Ah ! qu'il était fêté le gentil carabinier : sa danseuse l'invitait à souper, usage campagnard du vieux temps et le papa, la maman, l'accueillaient avec grande joie, espérant l'appeler plus tard leur fils : c'était un si bon, si brave jeune homme et pensez donc il était carabinier !

Quel esprit de corps possédait cette troupe, vraiment d'élite, ainsi que le disait le lieutenant-colonel Bron. On ne peut se figurer actuellement l'élan fraternel, l'amitié profonde qui unissaient ces frères d'armes. Depuis l'époque du chapeau à plumes et de la vieille, lourde carabine, cela s'est maintenu et espérons-le, durera longtemps encore. Pourquoi cet état d'âme spécial ; est-ce seulement les Vaudois les plus intelligents qui étaient recrutés dans les carabiniers ? Excusez ma jactance, soldats d'autres armes. Le bon Dieu me pardonnera sûrement cette affirmation ponctuée d'interrogation; les artilleurs probablement aussi, je ne dis pas pourquoi ; la cavalerie, jamais et pour cause.

Dans ce corps, tous étaient syndics ou juges de paix, députés ou préfets ou au moins municipaux ou inspecteurs du bétail, voir même conseillers d'Etat. C'était un carabinier, secrétaire municipal, mais quel secrétaire, un as parmi les as, son fils lui ressemble en capacités intellectuelles quoiqu'artilleur, qui me contait cela il y a cinquante ans.

Quand tous ces « précauts » se rencontraient, c'est avec joie qu'ils trinquaient et avant de se quitter, ils entonnaient, enthousiastes « la chanson du carabinier vaudois » ; tous les couplets y passaient et cela sans bavure. Demandez-en autant aux jeunes d'aujourd'hui !

J'ai indiqué plus haut le nom d'un officier aimé de toute la troupe : c'était le bon Vaudois en toutes choses y compris son accent. Un de ses soldats avait la réputation d'être toujours en retard, aussi, au moment du départ, il claironnait : « Est-ce que François Demiéville est là ». Si François répondait présent : « Ainsi, tous mes hommes sont ici, donc nous pouvons partir ». Un bon mot, probablement légendaire a soi-disant été prononcé lors d'une inspection du bataillon : « Carabiniers, je vois dans vos sacs bien des choses qui n'y sont pas ».

La bonne camaraderie n'excluait pas des petites pointes comme celle-ci, contée par un président du tribunal, vieux carabinier évidemment : « Votre oncle, mon camarade de service, aujourd'hui préfet de Lausanne, ancien directeur de l'arsenal de Morges a gagné ses galons jusqu'au grade de capitaine dans le bataillon de carabiniers ; quant aux autres — il est devenu lieutenant-colonel, — c'est dans les courroies qu'il les a obtenus ! »

A notre époque, les fêtes de carabiniers réunissent périodiquement anciens et jeunes, ce qui maintient l'esprit de corps. Il y a quelques années, mon vieux camarade et ami Louis Sonnay avait pris sa carabine Vetterli — il possédait encore suffisamment de cartouches à douilles de cuivre — pour aller à la fête de Vallorbe. Mais, dès le premier coup, il dut en rabattre : après avoir pressé sa double détente, la déflagration de la poudre étant si lente à cause de l'ancienneté de la munition, qu'il fallait continuer à rester en joue quelques secondes jusqu'à ce que la balle sorte du canon. Difficile de faire un coup de 100 dans ce cas ! *Julius.*

Distraction. — Un inspecteur visite une école de filles. Après avoir interrogé plusieurs enfants, qui lui répondent ave intelligence, il se déclare satisfait, félicite les maîtresses, loue les élèves, et termine son petit speech en disant d'un ton à la fois ému et solennel :

— Très bien, mes petites... c'est en travaillant ainsi qu'un jour vous deviendrez des hommes !